



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

Cabinet

Leader parlementaire de l'opposition officielle

Québec, le 8 février 2022

Monsieur Siegfried Peters
Secrétaire général de l'Assemblée nationale
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
2e étage, Bureau 2.50
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Secrétaire général,

Vous me permettez, au nom de la députée de Verdun, de vous transmettre le libellé de la motion que nous souhaitons débattre ce mercredi 9 février, à la rubrique des affaires inscrites par les députés de l'opposition et ce, conformément aux dispositions de l'article 97 et suivants de notre Règlement.

Veuillez recevoir, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes sentiments distingués.

La directrice de cabinet,

Cindy Moreau

p.j.

Affaires inscrites par les députés de l'opposition
(Art. 97 et ss. RAN)

« Que l'Assemblée nationale rappelle la motion adoptée à l'unanimité le 25 septembre 2019, déclarant l'urgence climatique;

Qu'elle rappelle que les citoyens du Québec subissent déjà les effets du réchauffement climatique, notamment par des feux de forêt plus graves, des tempêtes plus violentes et des inondations plus sévères;

Qu'elle dénonce les décisions contre-intuitives du gouvernement caquiste dans les dossiers du tunnel caquiste entre Québec et Lévis, de la hausse de la norme sur le nickel et de l'agrandissement des sites d'enfouissement;

Qu'enfin, elle demande au gouvernement caquiste de prendre ses décisions en se basant sur la science climatique et avec l'objectif de réduire nos émissions de gaz à effet de serre afin d'atteindre la carboneutralité avant 2050. »

Présentée par la députée de Verdun
Le mercredi 9 février 2022